



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 05618

Numéro SIREN : 447 906 165

Nom ou dénomination : HAPPENINGCO

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2017 sous le numéro de dépôt 7173



20170071732016

DATE DEPOT : 27/01/2017

N° DE DEPOT : 7173

N° GESTION : 2003B05618

N° SIREN : 447906165

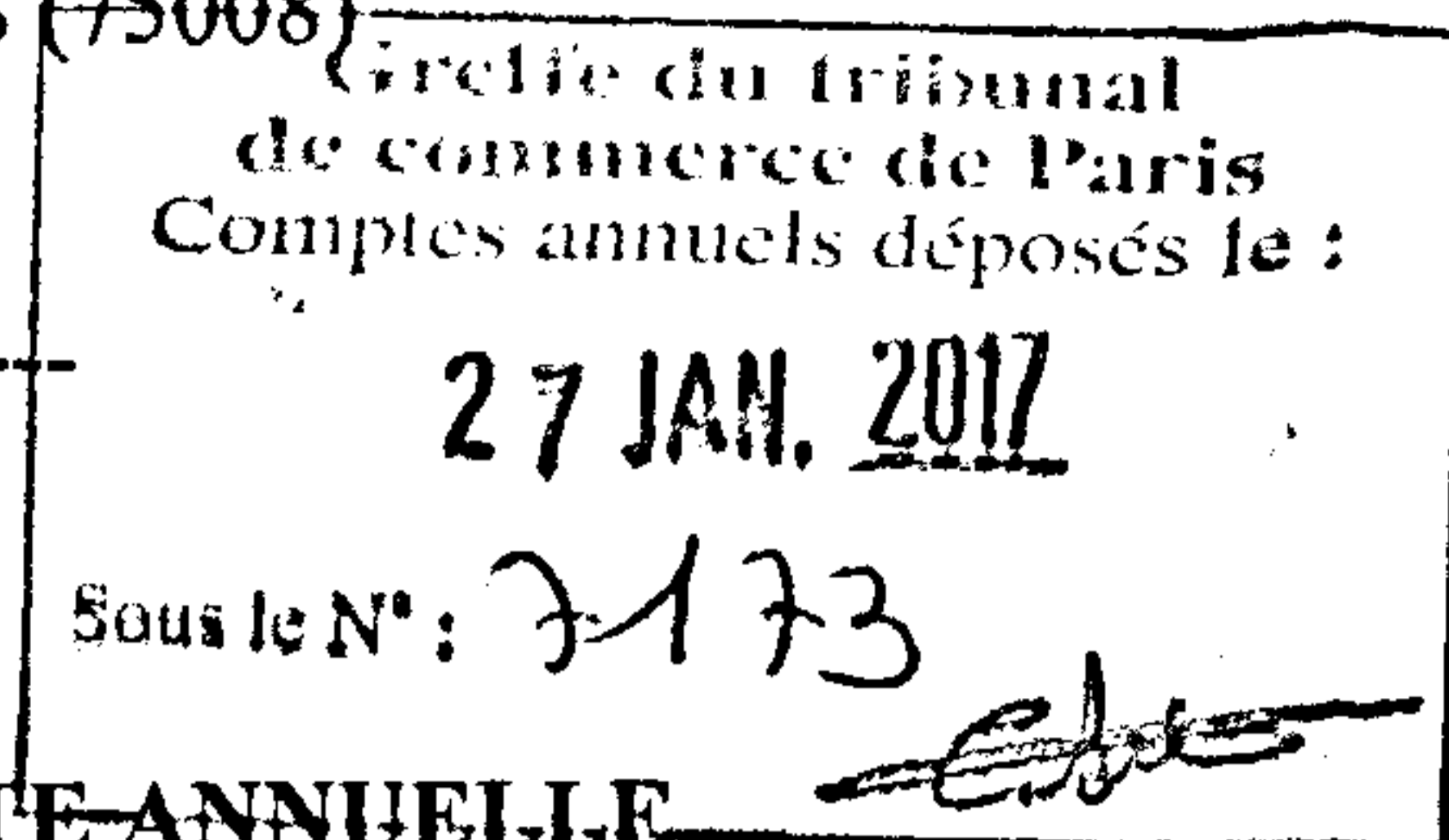
DENOMINATION : HAPPENINGCO

ADRESSE : 264 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris

MILLESIME : 2016

HAPPENINGCO

Société par actions simplifiée au capital de 139.930,40 euros
Siège social : 264, rue du Faubourg Saint Honoré, PARIS (75008)
RCS Paris 447 906 165



(la « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize,
Et le trente décembre à midi,

Dans les locaux du cabinet Pechenard & Associés, 17bis, rue Legendre, 75017 Paris,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle au siège social, sur convocation du Président, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

A titre extraordinaire

- Ratification du transfert du siège social décidé par la Président ;
- Augmentation de capital par incorporations de réserves prélevée sur le poste « Report à Nouveau » pour un montant de de 4.195,80 euros ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoirs au Président en vue de la réalisation de l'augmentation de capital ;
- Pouvoir en vue des formalités.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry Happe en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les Associés lors de leur entrée en séance. Celle-ci fait apparaître que les Associés présents ou représentés représentent 37.819 actions sur les 37.819 actions composant le capital social, et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

La société Dynexpert, Commissaire aux comptes de la Société, dûment convoquée, est présente.

Le Président dépose devant l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des associés
- Le rapport de gestion
- Le rapport du Président à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 30 juin 2016)
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, décident d'approuver les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 438.943 euros. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Le Président constate ensuite que pour l'approbation des conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, le quorum nécessaire est réuni ; l'Assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer sur ce point.

Le Président met alors aux voix la résolution suivante :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les termes du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce, ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Les intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à la majorité des voix des autres associés présents ou représentés, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues. .

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 438.943 euros ✓
comme suit :

- la somme de 397 euros sera affectée au poste « réserve légale » qui passe ainsi de 13.597 euros à 13.994 euros et est ainsi doté à hauteur de 10% du capital social ;
- la somme de 438.546 euros, sera affectée au poste « report à nouveau » dont le solde créditeur passera de 890.601 euros à 1.329.147 euros.

Il est rappelé que lors des trois derniers exercices aucun dividende n'a été versé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

RESOLUTIONS A TITRE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des décisions du Président en date du 19 juillet 2016, décide de ratifier celles-ci et le transfert du siège social au 264, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'augmenter le capital social de la Société, par voie d'incorporation de réserves prélevées sur le poste « Report à Nouveau » d'un montant de 4.195,80 euros pour le porter ainsi de 139.930,40 euros à 144.126,20 euros par l'émission de 1.134 actions de 3,7 valeur nominale chacune.

Les actions nouvelles seront libérées de la totalité de leur montant lors de la souscription.

Ces actions nouvelles porteront jouissance à la date de réalisation de l'augmentation de capital. A compter de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président et constatant que l'attribution gratuite des actions à Monsieur Alexandre Tissot est devenue définitive, décide, conformément à l'article 8.1 des statuts, de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la présente augmentation de capital au profit de Monsieur Alexandre Tissot.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

SEPTIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions ci-dessus, l'Assemblée Générale décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital susvisée, de modifier la rédaction des articles 6 et 7 qui seront désormais rédigés comme suit :

« Article 6. APPORTS

Lors de la constitution, les associés ont fait apport d'une somme en numéraire d'un montant total de 18.500€, correspondant à 50% du montant du capital social se composant de 10.000 (DIX MILLE) actions de 3,7 Euros de nominal chacune, souscrites en totalité et libérées pour moitié ainsi qu'il résulte du certificat établi en date du 14 Mars 2003 par la SOCIETE GENERALE LONGCHAMP dépositaire des fonds, auquel est demeurée annexée la liste des associés ayant souscrit avec l'indication, pour chacun d'eux, des sommes versées.

Depuis cette date, les mêmes associés ont fait apport d'une somme équivalente en numéraire pour un montant total de 18.500€, correspondant aux 50% restant à libérer du capital social, souscrites ainsi

en en totalité et libérées ainsi qu'il résulte du certificat établi en date du 9 décembre 2004, par la SOCIETE GENERALE LONGCHAMP dépositaire des fonds, auquel est demeurée annexée la liste des associés ayant souscrit avec l'indication, pour chacun d'eux, des sommes versées.

Par assemblée du 30 juin 2008, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'apport en numéraire le capital social de la société, d'un montant de 25.012 euros, pour le porter à 62.012 euros par l'émission de 6.760 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée du 30 juin 2009, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'apport en numéraire le capital social de la société, d'un montant de 16.000 euros, pour le porter ainsi de 62.012 euros à 78.012 euros par l'émission de 4.324 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée du 15 juillet 2009, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'apport en numéraire le capital social de la société, d'un montant de 12.402 euros, pour le porter ainsi de 78.012 euros à 90.414 euros par l'émission de 3.352 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée du 14 juin 2010, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'apport en numéraire le capital social de la société d'un montant de 16.000 euros, dont 15.998 euros en nominal et 2 euros en prime d'émission, pour le porter ainsi de 90.414 euros à 106.412 euros par l'émission de 4.324 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée du 18 octobre 2010, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'apport en numéraire le capital social de la société d'un montant de 22.000 euros, pour le porter ainsi de 106.412 euros à 128.412 euros par l'émission de 5.946 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée du 14 août 2013, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'incorporation de réserves prélevées sur le poste « report à nouveau », le capital social de la société, d'un montant de 3.851,70 euros pour le porter ainsi de 128.412 euros à 132.264 euros par l'émission de 1.041 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée du 26 juin 2015, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter en numéraire le capital social de la société d'un montant de 3.700 euros, pour le porter de 132.264 € à 135.964 euros par l'émission de 1.000 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée en date du 1^{er} décembre 2015, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'incorporation de réserves prélevées sur le poste « Report à Nouveau », le capital social de la société, d'un montant de 3.966,4 euros pour le porter ainsi de 135.964 à 139.930 euros par l'émission de 1.072 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Par assemblée en date du 30 décembre 2016, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter par voie d'incorporation de réserves prélevées sur le poste « Report à Nouveau », le capital social de la société, d'un montant de 4.195,80 euros pour le porter ainsi de 139.930,40 euros à 144.126,20 euros par l'émission de 1.134 actions nouvelles de 3,7 euros chacune de nominal.

Article 7. CAPITAL

Le capital social est fixé à 144.126,20 euros. Il est divisé en 38.953 actions de trois euros soixante-dix centimes (3,7) chacune, intégralement souscrites par les actionnaires et libérées, représentant des apports en numéraire et attribuées aux actionnaires en proportion de leurs apports. »

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder à la réalisation de l'augmentation de capital, et généralement prendre toutes mesures permettant la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

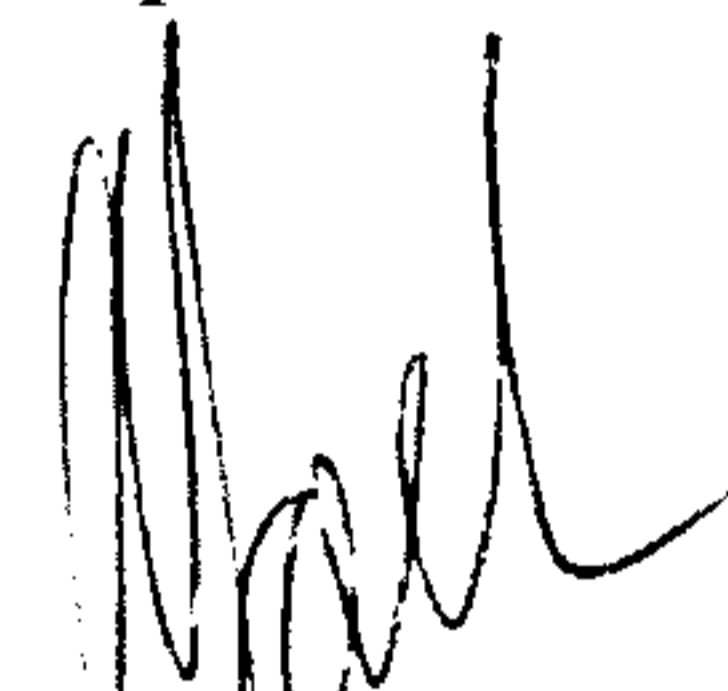
NEUVIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

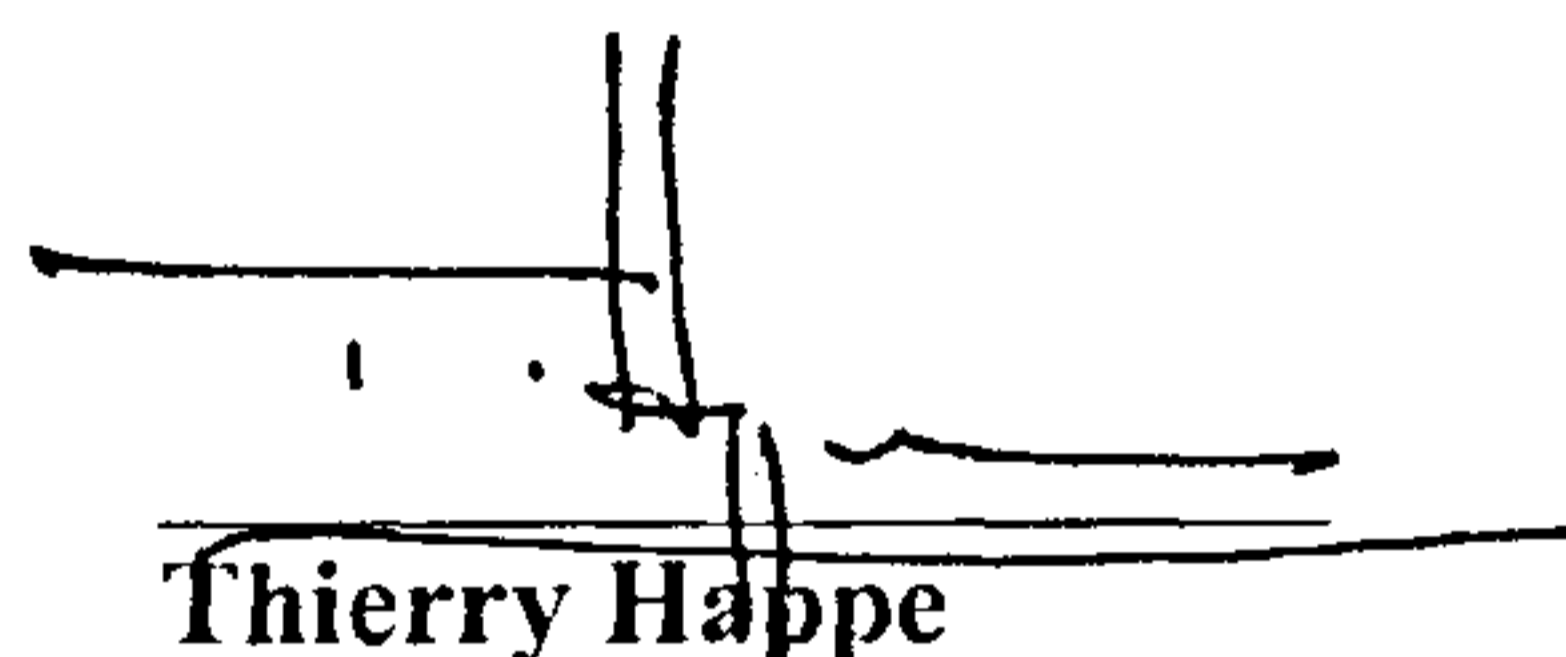
Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 37819 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président et les associés, après lecture.



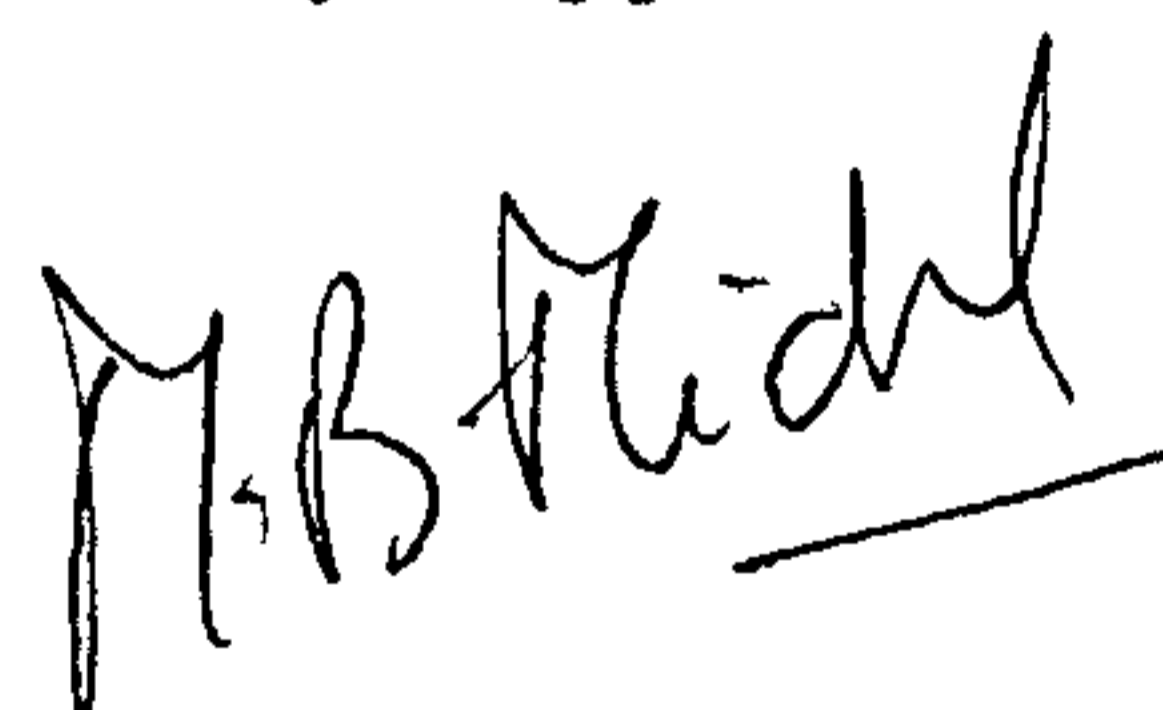
SAS Y'Knot



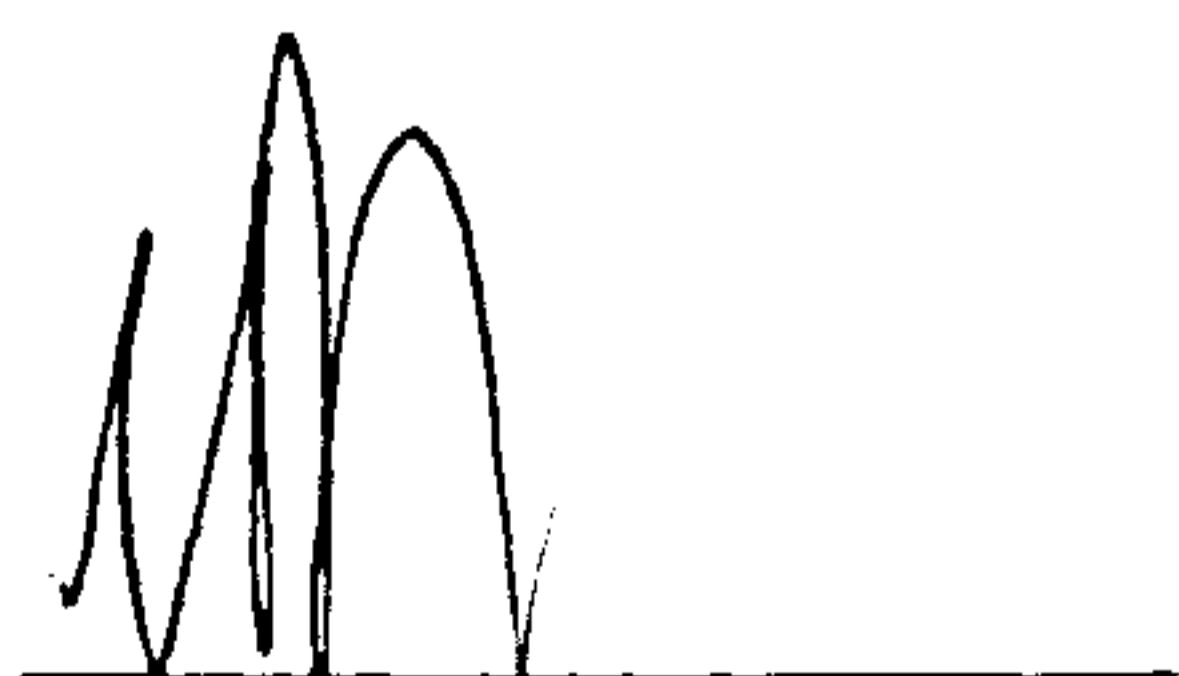
Thierry Happe



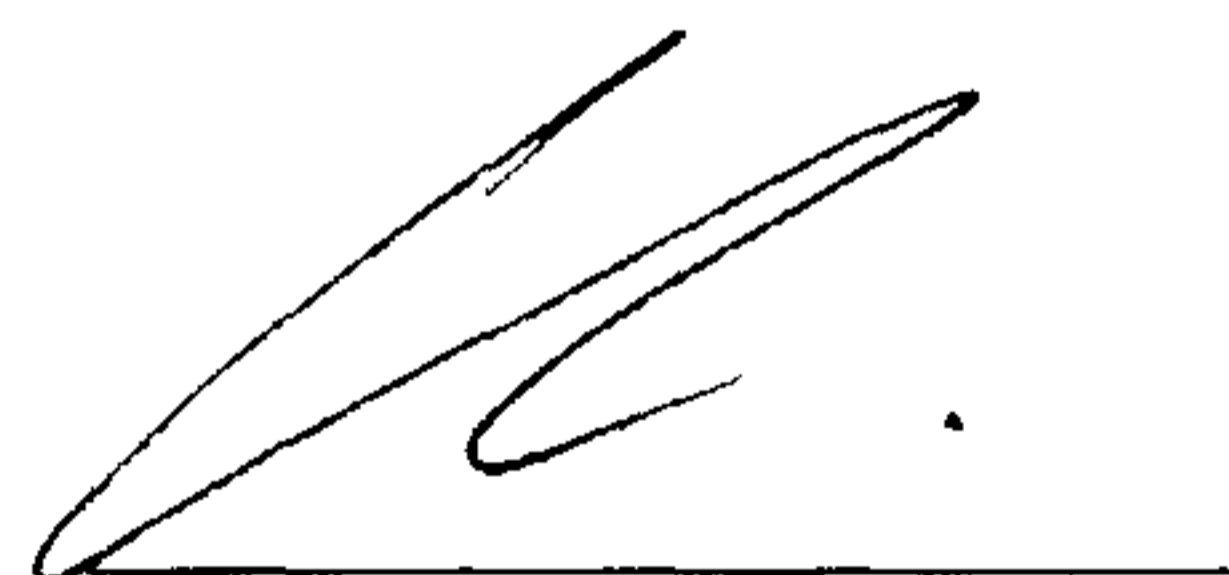
Joëlle Antoni



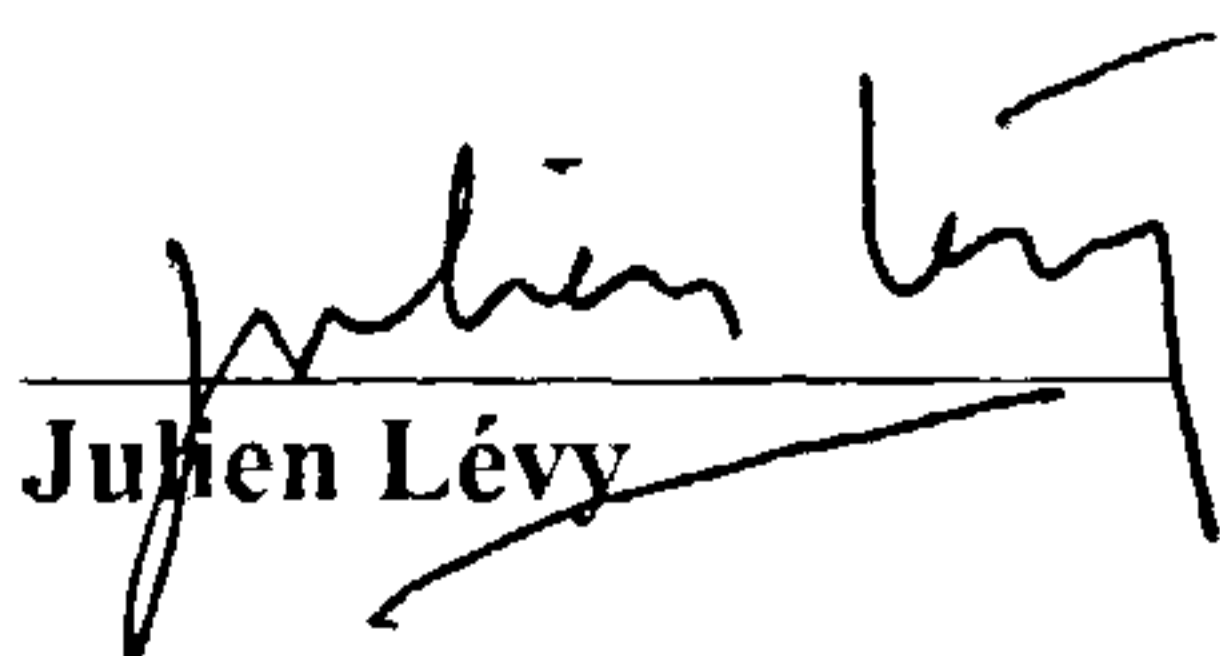
Martine Bidegain



Marcus Goddard



Guillaume Pernoud



Julien Lévy

SAS HAPPENINGCO

264, rue du Faubourg Saint Honoré

75008 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2016

SAS HAPPENINGCO

Société par actions simplifiée au capital de 139.930 euros

Siège social :

264, rue du Faubourg Saint Honoré

75008 Paris

RCS PARIS B 447 906 165

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES **ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 septembre 2014, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HAPPENINGCO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté et la présentation

d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de notre appréciation, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
Le 30 septembre 2016

DYNEXPERT SAS
Représentée par Hervé de Tymowski
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		30/06/2016			30/06/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	796 496	240 435	556 062	369 404
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	196 303	22 354	173 949	57 008
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	43 550		43 550	21 300	
	TOTAL (II)	1 036 350	262 789	773 560	447 711
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 102 420		3 102 420	2 128 063
	Autres créances	186 448		186 448	130 940
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	98 913		98 913	406 426	
Charges constatées d'avance	104 033		104 033	111 086	
	TOTAL (III)	3 491 814		3 491 814	2 776 515
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF	4 528 163	262 789	4 265 374	3 224 227

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2016	30/06/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	139 930	135 964
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	20 302	20 302
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 597	12 842
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	108 650	108 650
	Report à nouveau	890 601	610 493
	Résultat de l'exercice	438 943	284 829
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		1 612 024	1 173 081
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 936	75 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 971	638 451
	Dettes fiscales et sociales	1 102 148	705 051
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	90 000	22 634	
Produits constatés d'avance (1)	736 294	609 583	
Total des dettes		2 653 350	2 051 146
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		4 265 374	3 224 227
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		438 943,36	284 829,10
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 653 350	2 051 146
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

				30/06/2016	30/06/2015
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 390 498	8 750	4 399 248	3 311 434
	Montant net du chiffre d'affaires	4 390 498	8 750	4 399 248	3 311 434
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			12 185	7 509
	Autres produits			556	454
	Total des produits d'exploitation (1)				4 411 990
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 325 527	1 917 198
	Impôts, taxes et versements assimilés			23 767	21 412
	Salaires et traitements			839 319	627 418
	Charges sociales du personnel			386 555	254 864
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			178 669	85 025
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			159	69	
Total des charges d'exploitation (2)				3 753 995	2 905 986
RESULTAT D'EXPLOITATION				657 995	413 411

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2016	30/06/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		657 995	413 411
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		666
Total des produits financiers			666
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	255	
Total des charges financières		255	
RESULTAT FINANCIER		(255)	666
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		657 740	414 077
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 681	215
Total des charges exceptionnelles		21 681	6 027
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(21 681)	(6 242)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOT SUR LES BENEFICES		197 116	123 006
TOTAL DES PRODUITS		4 411 990	3 320 062
TOTAL DES CHARGES		3 973 046	3 035 233
RESULTAT DE L'EXERCICE		438 943	284 829

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2016.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 265 374 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 438 943 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité la formation, réalisation d'études marketing, la création, l'édition et l'organisation de dispositifs de communication ainsi que la tenue d'un forum annuel sur la culture numérique.

Faits caractéristiques de l'exercice

Augmentation de capital

Par décision collective en date du 1er décembre 2015, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de 135 964 euros à 139 930 euros.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 1 072 actions nouvelles d'un montant nominal de 3.70 euros. Les actions nouvelles confèrent les mêmes droits que celles déjà émises.

A l'issue de cette opération, le capital social de la société s'élève à 139 930 euros, divisé en 37 819 actions de 3.70 euros chacune.

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais

Principes, règles et méthodes comptables

accessoires) ;

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Charges directes de production (main d'œuvre..) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

Par option, l'entreprise a décidé d'activer les frais de mise en place de la plateforme et les contenus des sites internet NetexploAcademy et NetexploChannel.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Logiciel | 12 mois Linéaire |
| - Marque et logo | 10 ans Linéaire |
| - Sites internet | 2 à 3 ans Linéaire |
| - Installation générale et agencement divers | 10 ans Linéaire |
| - Mobilier de bureau | 5 et 8 ans Linéaire |
| - Matériel informatique | 3 ans (linéaire et dégressif) |

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure

Principes, règles et méthodes comptables

à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

A leur départ, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Sur la base de l'ancienneté acquise par le personnel depuis le mois de mars 2003, date de début d'exploitation, et en fonction des coefficients de mobilité probables estimés par tranche d'âge, le montant des engagements hors bilan de la société en matière d'indemnité de départ à la retraite à verser n'est pas significatif.

Principes, règles et méthodes comptables

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat son évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	447 549		348 948		796 496
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	447 549		348 948		796 496
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	54 033		73 862	37 620	90 275
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	27 605		81 138	2 716	106 028
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 639		155 000		40 336	196 303
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	21 300		31 250	9 000	43 550
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 300		31 250		9 000	43 550
TOTAL	550 487		535 198		49 336	1 036 350

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2016
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	78 145	162 290	240 435
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	78 145	162 290	240 435
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	17 845	4 021	16 848
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	6 786	12 357	1 808
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 631	16 379	18 655	22 354
TOTAL	102 776	178 669	18 655	262 789

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/06/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			43 550
	Autres immobilisations financières	43 550		
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 102 420	3 102 420	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 412	3 412	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 079	2 079	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	116 578	116 578	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 305	4 305	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	60 074	60 074	
	Charges constatées d'avances	104 033	104 033	
TOTAL DES CREANCES		3 436 451	3 392 901	43 550
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	721 971	721 971		
	Personnel et comptes rattachés	271 752	271 752		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	229 462	229 462		
	Impôts sur les bénéfices	80 435	80 435		
	Taxes sur la valeur ajoutée	502 747	502 747		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 753	17 753		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 936	2 936		
	Autres dettes	90 000	90 000		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	736 294	736 294			
TOTAL DES DETTES		2 653 350	2 653 350		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)			2 936		

Produits à recevoir

	30/06/2016	30/06/2015	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	112 500		112 500	
Autres créances	4 305		4 305	
TOTAL	116 805		116 805	

Produits à recevoir (détails)

		30/06/2016
Total des Produits à recevoir		116 805
Autres créances clients FAE	112 500	112 500
Autres créances ETAT-PDTARECEVOIR	4 305	4 305

Charges constatées d'avance

	30/06/2016	30/06/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	104 033	111 086	(7 053)	-6,35
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	104 033	111 086	(7 053)	-6,35

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2016
Capital social	135 964			3 966	139 930
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	20 302				20 302
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	12 842	755			13 597
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	108 650				108 650
Report à nouveau	610 493	284 074		(3 966)	890 601
Résultat de l'exercice	284 829	(284 829)		438 943	438 943
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 173 081			438 943	1 612 024

Date de l'assemblée générale 01/12/2015

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 173 081

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 173 081

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 438 943

Capital social

	30/06/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	36 747,00	3,7000	135 963,70
	Emises pendant l'exercice	1 072,00	3,7000	3 966,40
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	37 819,00	3,7000	139 930,10

Charges à payer

	30/06/2016	30/06/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 690	128 269	103 421	80,63
Dettes fiscales et sociales	386 759	55 137	331 622	601,4
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	90 000		90 000	
TOTAL	708 449	183 406	525 043	286,2

Charges à payer (détails)

		30/06/2016
Total des Charges à payer		708 449
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		231 690
FNPNETEXPLORATEUR	200 700	
FNP HONO.AVOCAT	3 000	
FNP HONO.CAC	7 500	
FNPLOYERS/CHARGES	17 975	
FNP DIVERS	2 515	
Dettes fiscales et sociales		386 759
CONGES PAYES	36 379	
PRIMES A PAYER	220 000	
CH. SOC. CONGES A PAYER	15 981	
CH. SOC. S/ PRIMES A PAYER	96 646	
TAXE APPRENTISSAGE	6 023	
FORMATION CONTINUE	1 889	
ADESSAT	66	
CET	4 791	
T.V.T.S.	4 984	
Autres dettes		90 000
AVOIRS A ETABLIR	90 000	

Produits constatés d'avance

	30/06/2016	30/06/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - Exploitation	736 294	609 583	126 711	20,79
Produits constatés d'avance - Financier				
Produits constatés d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	736 294	609 583	126 711	20,79

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Note sur le chiffre d'affaires

Obervatoire Netexplorateur:

La prestation principale consiste en un forum qui se déroule en février de chaque année. Les produits constatés d'avance correspondent à des souscription au forum de février N+1.

Netexplo Academy:

La prestation est rendue au cours de l'année civile. A la clôture de l'exercice, les produits sont ajustés en fonction de la période facturée par l'enregistrement de produits constatés d'avance.

Netexplo Agility:

Il n'y a pas lieu d'enregistrer des produits constatés d'avance.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Les sociétés peuvent bénéficier d'un CICE dont les modalités de calcul sont les suivantes :

- Assiette : rémunérations inférieures à 2.5 fois le smic
- Taux : 6% des rémunérations brutes

Conformément au communiqué CNCC, la société a enregistré ce CICE dans ses comptes individuels, au crédit d'un compte de charge de personnel pour 9 064 euros (4 759 euros au titre de l'année civile 2015, et 4 305 € au titre du 1er semestre 2016).

Transferts de charges

	30/06/2016
Avantages en nature véhicules	11 255
Remboursement assurance	930
TOTAL	12 185

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2016
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		21 681
Charges exceptionnelles sur opération en capital VNCELEMENTSACTIFSCEDES	21 681	21 681
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(21 681)

Autres informations

Droit individuel à la formation (DIF)

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, le Compte Personnel Formation a remplacé le DIF depuis le 1er janvier 2015.

Au 31 décembre 2014, le nombre d'heures accumulées pour les DIF s'élevait à 434 heures.

Ces heures accumulées ont toutes été transférées sur le CPF de chaque salarié.

Effectif moyen

		30/06/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		7	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	30/06/2016	30/06/2015	%	%	30/06/2016	30/06/2015	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur DYNEXPERTS	7 250	6 250	100,00	71,43				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur DYNEXPERTS		2 500		28,57				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	7 250	8 750	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	7 250	8 750	100,00	100,00				